

Entre 2013 et 2022, la population augmente particulièrement autour des frontières avec la Suisse et le Luxembourg

Insee Première • n° 1972 • Novembre 2023



Entre 2013 et 2022, la population évolue de façon contrastée dans les territoires situés aux abords des frontières françaises. Elle augmente notamment autour des frontières avec la Suisse et le Luxembourg, particulièrement côté étranger. Elle croît aussi près des frontières avec l'Espagne sur les façades atlantique et méditerranéenne, avec Andorre, et le long du Rhin pour la frontière allemande. Autour de la frontière italienne, l'évolution de la population est très différente : elle augmente côté français, mais diminue côté italien, à l'image des évolutions nationales. À proximité de la Belgique, la population est stable ou en baisse dans les départements français et connaît une hausse modérée côté belge.

Dans les départements frontaliers français, les naissances sont généralement plus nombreuses que les décès, la fécondité restant plus forte que dans les pays voisins. Côté étranger, l'évolution de la population est soutenue en premier lieu par des arrivées de nouveaux résidents plus nombreuses que les départs.

La population vieillit entre 2013 et 2022 de part et d'autre des frontières françaises, et la population d'âge actif diminue de façon quasi généralisée.

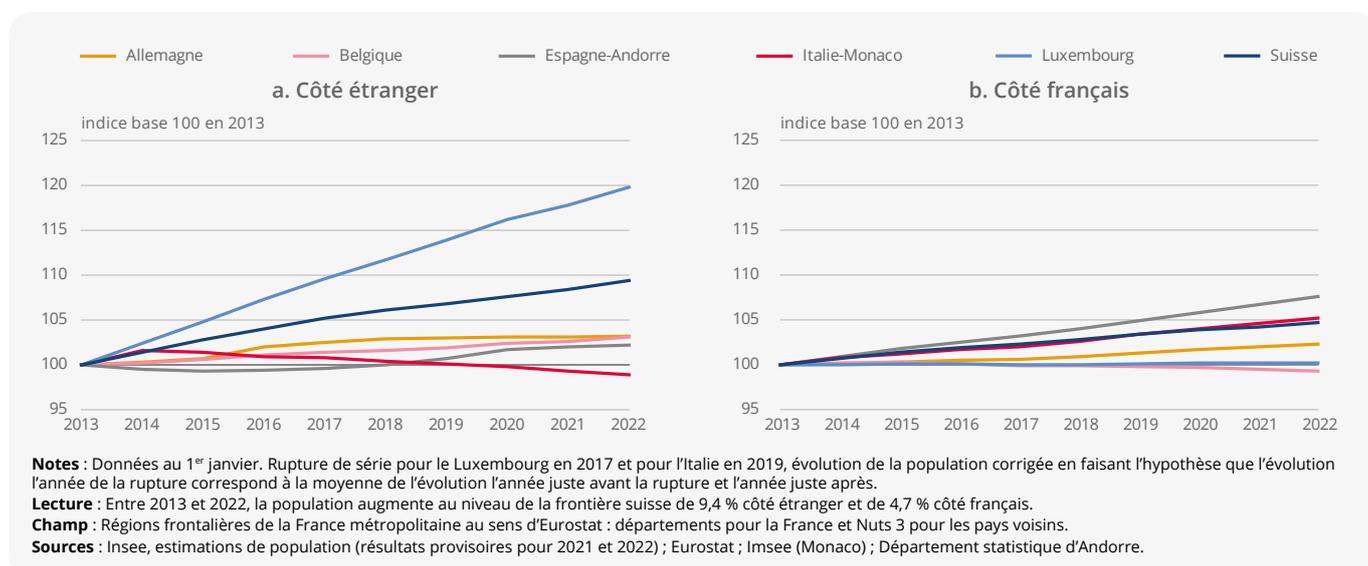
La France métropolitaine partage ses frontières terrestres avec huit pays (Belgique, Luxembourg, Allemagne, Suisse, Italie, Monaco, Espagne et Andorre). Certains territoires frontaliers connaissent une croissance démographique de part et d'autre de la frontière, en raison d'un contexte économique favorable, de l'existence et de la qualité des infrastructures de transports ou encore d'une proximité culturelle ► [sources](#). Dans d'autres territoires, les évolutions

divergent, car la frontière est marquée par la barrière des reliefs ou de la langue.

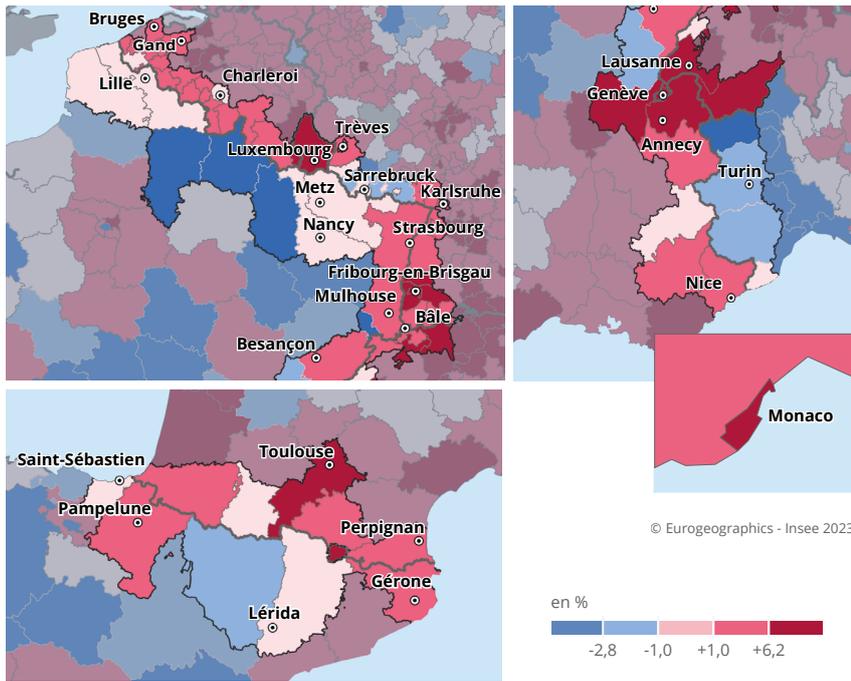
Entre 2013 et 2022, la population augmente dans les territoires autour des frontières avec la Suisse et le Luxembourg, particulièrement côté étranger ► [figure 1](#). Les départements frontaliers français bénéficient de l'élan économique de ces deux pays, les travailleurs transfrontaliers y étant notamment nombreux (215 200 travaillent en Suisse en 2020,

et environ 95 800 au Luxembourg) ► [encadré](#). La population augmente particulièrement autour de Genève et du lac Léman, à la fois côté suisse (+12,1 % dans le canton de Vaud, +10,0 % dans le canton de Genève et +9,8 % dans celui du Valais) et côté français (+10,8 % en Haute-Savoie et +7,7 % dans l'Ain) ► [figure 2](#). Côté français, elle diminue toutefois dans le Territoire de Belfort et dans le Jura. La population croît autour de la frontière entre la France, l'Allemagne et la Suisse : +12,1 %

► 1. Évolution de la population par frontière entre 2013 et 2022



► 2. Évolution de la population dans les territoires frontaliers entre 2013 et 2022



Note : Rupture de série pour le Luxembourg en 2017 et pour l'Italie en 2019, évolution de la population corrigée en faisant l'hypothèse que l'évolution l'année de la rupture correspond à la moyenne de l'évolution l'année juste avant la rupture et l'année juste après.

Lecture : Entre 2013 et 2022, la population augmente de 1,3 % dans le Haut-Rhin.

Champ : Régions frontalières de la France métropolitaine au sens d'Eurostat : départements pour la France et Nuts 3 pour les pays voisins.

Sources : Insee, estimations de population (résultats provisoires pour 2022) ; Eurostat ; Imsee (Monaco) ; Département statistique d'Andorre.

dans le canton d'Argovie et +8,1 % dans le canton de Soleure en Suisse, +7,3 % dans l'arrondissement de Brisgau-Haute-Forêt-Noire et +6,7 % dans celui d'Emmendingen en Allemagne, et +4,7 % dans le Bas-Rhin et +1,3 % dans le Haut-Rhin en France.

La croissance de la population est très marquée au Luxembourg (+19,8 % entre 2013 et 2022), et dans une moindre mesure dans les zones frontalières belges et allemandes à proximité. Côté français, la population est quasi stable en Moselle (+0,4 %) et en Meurthe-et-Moselle (-0,1 %). Cette quasi-stabilité masque des évolutions contrastées : en Moselle, la population augmente nettement à proximité de la frontière luxembourgeoise, alors qu'elle diminue à proximité de la frontière allemande autour de Forbach et de Sarreguemines, comme en Sarre de l'autre côté de la frontière. Les évolutions sont contrastées côté allemand le long de la frontière : la population augmente à proximité de la Suisse et du Luxembourg ainsi que le long du Rhin, alors qu'elle a tendance à diminuer en Sarre et dans l'arrondissement du Palatinat-Sud-Ouest.

La population augmente aussi près de la frontière avec l'Espagne et Andorre, en particulier en Andorre (+14,0 %) ainsi qu'en Haute-Garonne (+11,9 %). La situation de ce département est un peu spécifique puisqu'il

inclut seulement une petite partie de frontière et qu'il bénéficie surtout de l'essor démographique de la métropole de Toulouse. La population croît dans la plupart des zones frontalières proches du littoral, comme les Pyrénées-Orientales (+5,5 %) et la province espagnole de Gérone (+3,7 %). Elle augmente plus faiblement, voire diminue, dans les autres zones frontalières éloignées du littoral. Toutefois, elle a pu repartir à la hausse depuis plusieurs années dans ces zones.

Près de la frontière avec la Belgique, l'évolution démographique est différente de part et d'autre de la frontière : la population augmente dans tous les arrondissements belges, alors que côté français, elle est quasi stable dans le Nord et dans le Pas-de-Calais, et baisse dans la Meuse (-6,5 %), les Ardennes (-5,1 %) et dans l'Aisne (-2,8 %).

Au niveau de la frontière italienne, la population augmente dans les départements français du Sud-Est (notamment la Savoie, +5,0 %), et croît particulièrement à Monaco (+8,3 %). À l'inverse, elle diminue dans les provinces italiennes voisines. L'Italie est en déclin démographique depuis 2015. La barrière naturelle des Alpes limite les déplacements, et peu de personnes traversent la frontière pour travailler.

Excédent naturel côté français, apports migratoires côté étranger

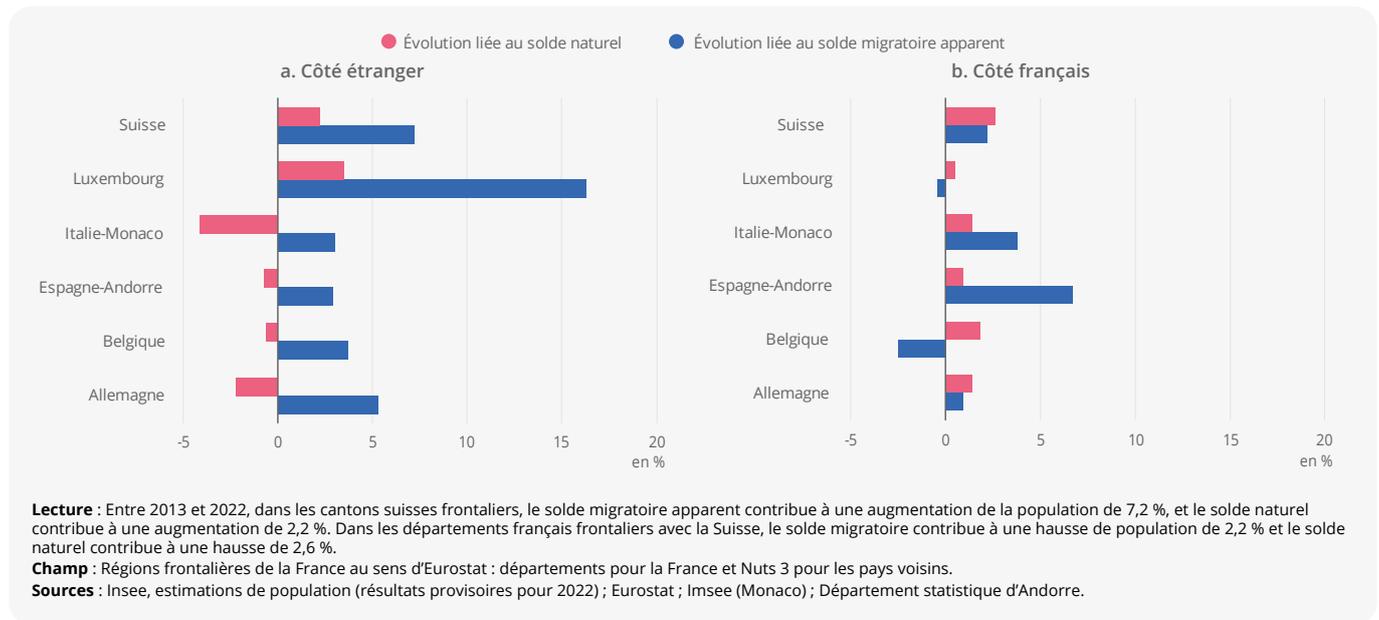
Le **solde naturel**, différence entre le nombre de naissances et de décès, est positif dans la majorité des départements frontaliers français. Il est le plus élevé près de la frontière suisse : sur l'ensemble des six départements frontaliers français, la population augmente de 4,7 % entre 2013 et 2022, dont +2,6 % dus au solde naturel ► **figure 3**. Sur les frontières avec l'Italie et l'Espagne, le solde naturel positif est dû à quelques départements seulement, la Haute-Savoie, la Savoie et la Haute-Garonne, et il est négatif dans les autres départements. Le **solde migratoire apparent**, c'est-à-dire la différence entre le nombre d'arrivées de nouveaux résidents et le nombre de départs, est positif côté français à proximité des frontières espagnole, italienne et suisse, mais il est négatif dans les départements proches de la frontière belge et quasi nul dans les départements situés près des frontières luxembourgeoise et allemande.

À l'étranger, la croissance de la population dans les zones frontalières est due principalement aux apports migratoires. Le Luxembourg en particulier attire de nombreux nouveaux résidents en provenance de l'étranger, et les apports migratoires contribuent à une hausse de 16,3 % de la population entre 2013 et 2022. Près de la moitié de la population qui réside au Luxembourg est de nationalité étrangère, le plus souvent portugaise ou française. Dans ce pays, comme en Suisse, les territoires frontaliers bénéficient à la fois d'apports migratoires et d'un excédent naturel, alors que dans les autres zones frontalières étrangères les naissances sont moins nombreuses que les décès. En particulier, le déficit naturel est très marqué dans les provinces italiennes voisines ainsi que dans les arrondissements allemands de Sarre et de Rhénanie-Palatinat, avec peu de naissances et un nombre élevé de décès, la population y étant relativement âgée. Dans les provinces frontalières espagnoles, il y a aussi peu de naissances, toutefois les décès étant relativement peu nombreux, du fait d'une population plus jeune, le solde naturel n'est que légèrement négatif.

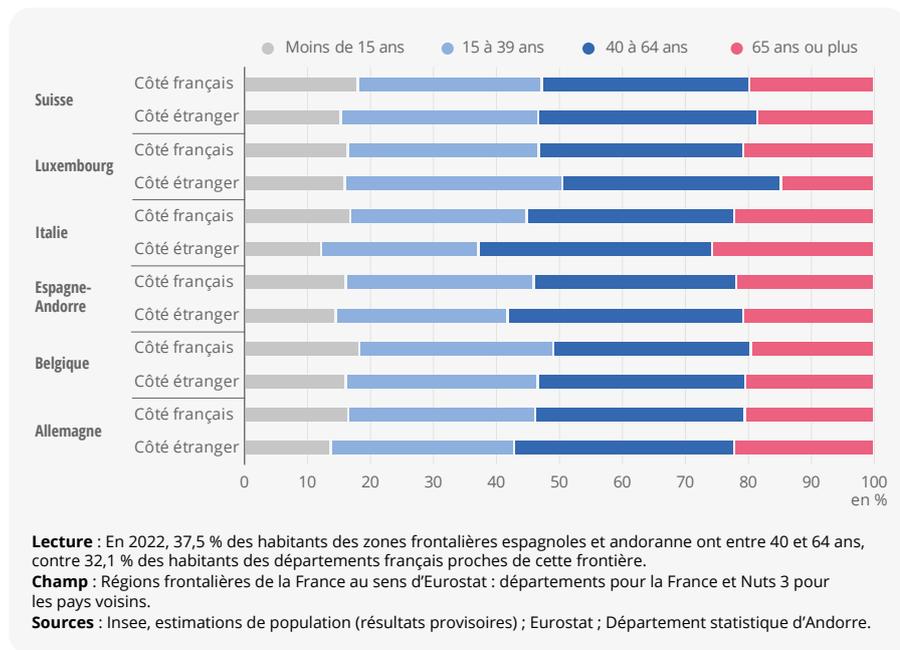
Vieillesse de la population plus marqué le long des frontières italienne, allemande et espagnole

La population est plus âgée le long de la frontière italienne, de la frontière allemande avec la Sarre et la Rhénanie-Palatinat, et dans le sud-ouest de la France que dans les autres territoires frontaliers. Près de la frontière italienne, les 65 ans ou plus représentent au moins un quart de la population côté italien, ainsi que dans les trois départements français de Provence-Alpes-Côte d'Azur. C'est

► 3. Évolutions de la population liées au solde naturel et au solde migratoire, par frontière entre 2013 et 2022



► 4. Répartition de la population par âge en 2022, par frontière



le cas aussi dans plusieurs arrondissements allemands de Sarre ou de Rhénanie-Palatinat, alors que les seniors sont moins nombreux côté français en Moselle (21 %) et dans le Bas-Rhin (20 %). Sur la frontière espagnole, la part des personnes de 65 ans ou plus dépasse un quart de la population dans les départements français. La Haute-Garonne fait exception (17 %), la métropole de Toulouse attirant notamment de nombreux étudiants. Côtés espagnol et andorran, la part des seniors est plus faible, particulièrement en Andorre (15 %) et dans la province de Gérone (19 %), notamment en raison d'arrivées de populations plus jeunes via l'immigration.

La population vieillit de part et d'autre des frontières françaises : la part des personnes

de 65 ans ou plus augmente de façon quasi généralisée entre 2013 et 2022. Cette part croît particulièrement en France, notamment dans les Hautes-Alpes, la Meuse, les Ardennes, l'Aisne et le Territoire de Belfort (+4,5 points ou plus). Dans les territoires étrangers voisins, la hausse est en revanche relativement modérée dans les cantons de Genève (+0,2 point) et de Vaud (+0,6 point), et au Luxembourg (+0,8 point).

Par rapport aux autres territoires frontaliers, la population est plus jeune de part et d'autre de la frontière belge (excepté sur le littoral), autour de la frontière luxembourgeoise, de part et d'autre de la frontière suisse du côté de Genève et du lac Léman, ainsi qu'en Andorre et en Haute-Garonne.

► Encadré - De plus en plus de travailleurs transfrontaliers, notamment vers la Suisse et le Luxembourg

En 2020, près de 450 000 personnes résident en France et travaillent dans un pays frontalier voisin. Ce nombre est en nette augmentation par rapport à 2014 (+18 %). La Suisse et le Luxembourg sont les pays qui attirent le plus de travailleurs transfrontaliers (respectivement 48 % et 22 % de l'ensemble des frontaliers), car les salaires y sont plus élevés qu'en France. La Haute-Savoie, le Haut-Rhin, l'Ain et le Doubs sont les départements français qui accueillent le plus de travailleurs frontaliers vers la Suisse (respectivement 95 200, 39 800, 34 700 et 27 900). Près de la frontière luxembourgeoise, 66 700 résidents de la Moselle et 24 900 résidents de la Meurthe-et-Moselle travaillent au Luxembourg. Les flux de travailleurs transfrontaliers vers l'Allemagne, la Belgique et Monaco sont moins élevés, mais représentent néanmoins près de 30 % des travailleurs transfrontaliers. Par contre, l'Espagne, l'Italie et Andorre attirent très peu de travailleurs venant de la France.

La part des moins de 15 ans diminue dans les territoires frontaliers entre 2013 et 2022, sauf dans la plupart des arrondissements allemands voisins, dans quelques cantons suisses, notamment celui de Genève, et dans quelques arrondissements belges proches de la frontière.

Baisse de la population d'âge actif dans la majorité des zones frontalières

En 2022, les zones frontalières situées au Luxembourg et en Suisse se caractérisent par une part élevée de la population

d'âge actif, entre 15 et 64 ans : 69 % au Luxembourg et respectivement 68 % et 67 % dans les cantons suisses de Genève et de Vaud ► **figure 4**. Dans les départements français voisins, il y a relativement moins de population en âge de travailler (63 % en Moselle et en Meurthe-et-Moselle, 64 % en Haute-Savoie et 62 % dans l'Ain), mais un peu plus de jeunes de moins de 15 ans.

La part des 40 à 64 ans est particulièrement élevée en Andorre (41 %) et dans les provinces espagnoles voisines (au minimum 37 %). Les 40 à 64 ans sont aussi particulièrement nombreux dans la population dans les territoires italiens voisins ainsi qu'en Sarre et en Rhénanie-Palatinat en Allemagne. Le fait qu'il y ait davantage d'actifs plus âgés laisse envisager une baisse de la population en âge de travailler dans les prochaines années, ce qui pourrait causer des difficultés de recrutement de main-d'œuvre dans ces zones étrangères voisines. La part des personnes de 40 à 64 ans est plus faible dans les départements français au niveau de ces frontières.

La population d'âge actif se réduit dans la grande majorité des zones frontalières françaises ou étrangères entre 2013 et 2022. Seuls le Luxembourg, les arrondissements belges voisins d'Arlon et de Virton, et

Andorre font exception, avec une légère hausse de la population de 15 à 64 ans.

La fécondité reste plus élevée côté français

Le nombre de naissances enregistrées dans un territoire peut s'expliquer par la combinaison de deux facteurs : la fécondité et le nombre de femmes en âge d'avoir des enfants. En 2021, **l'indicateur conjoncturel de fécondité** est plus élevé en France (1,84 enfant par femme) que dans les pays voisins, notamment au Luxembourg (1,39), en Italie (1,25) et en Espagne (1,18). L'âge moyen à la maternité est le plus élevé dans ces trois pays ainsi qu'en Suisse (plus de 32 ans). En France et en Belgique, il est le plus faible (31 ans).

Les différences entre les comportements de fécondité selon les pays se retrouvent dans la majorité des territoires proches des frontières françaises. La fécondité est élevée de part et d'autre de la frontière belge, particulièrement côté français (1,91 enfant par femme en moyenne dans l'Aisne et 1,89 dans le Pas-de-Calais en 2021). Côté belge, elle est un peu plus élevée que la moyenne nationale (1,60) dans la majorité des arrondissements à proximité de la frontière française.

La fécondité est relativement haute le long de la frontière suisse. Elle est plus élevée côté français, notamment dans l'Ain et en Haute-Savoie (respectivement 1,87 et 1,83 enfant par femme). Elle est plus modérée côté suisse, avec de fortes variations selon le canton : 1,68 dans le canton du Jura, 1,63 dans le canton d'Argovie, 1,40 dans le canton de Genève et 1,32 dans le canton de Bâle-Ville. Toutefois, dans ces deux derniers cantons, la part de femmes de 15 à 49 ans, qui sont en âge d'avoir des enfants, est élevée, ce qui contrebalance la faible fécondité et explique que le solde naturel reste positif.

Au niveau de la frontière allemande avec le Bade-Wurtemberg, la fécondité est assez comparable côté allemand par rapport aux départements français qui sont en deçà de la moyenne nationale (1,70 dans le Haut-Rhin et 1,58 dans le Bas-Rhin). La fécondité est plus faible au Luxembourg et dans les zones frontalières voisines, notamment dans l'arrondissement allemand de Merzig-Wadern (1,41) en Sarre, dans l'arrondissement belge d'Arlon (1,45) et en Meurthe-et-Moselle (1,50). Au Luxembourg, la part des femmes de 15 à 49 ans est néanmoins élevée, ce qui compense la faible fécondité.

Au niveau des frontières espagnole et italienne, les femmes ont plus d'enfants côté français que côté étranger. Le contraste est particulièrement marqué avec l'Italie, avec une fécondité élevée côté français (1,91 enfant par femme dans les Hautes-Alpes et les Alpes-de-Haute-Provence notamment) et très faible côté italien (1,39 dans la province de Coni et 1,22 dans la province de Turin). ●

Dorothee Ast (Insee)

► Sources

Les données utilisées dans cette étude sont celles diffusées par **Eurostat**, ainsi que par les **instituts nationaux de statistiques monégasque (Imsee) et andorran**.

Le **périmètre géographique** considéré est celui des **régions frontalières** selon la définition retenue par Eurostat, c'est-à-dire les **Nuts 3** touchant une frontière terrestre métropolitaine ou dans lesquels plus de la moitié de la population réside à moins de 25 km d'une telle frontière. Ce périmètre présente des limites : la frontière peut représenter seulement une faible partie de certains Nuts 3 ; et les évolutions peuvent être disparates au sein d'un Nuts 3. Une illustration en est donnée pour la Moselle dans cette étude, à partir d'une publication récente de l'Insee Grand Est.

Les départements français sont **regroupés par frontière**, en fonction du pays étranger le plus proche. Quatre départements sont situés à égale proximité de plusieurs pays étrangers (Moselle, Meurthe-et-Moselle, Haut-Rhin et Haute-Savoie), et ils sont rattachés à chacun des pays avec lequel ils partagent une frontière.

► Définitions

Le **solde naturel** est la différence entre le nombre de naissances et le nombre de décès enregistrés au cours d'une période.

Le **solde migratoire apparent** ou solde apparent des entrées-sorties approche la différence entre le nombre de personnes entrées sur un territoire donné et le nombre de personnes qui en sont sorties, au cours de la période considérée. Il est obtenu par différence entre la variation totale de la population au cours de la période considérée et le solde naturel.

L'**indicateur conjoncturel de fécondité**, ou somme des naissances réduites, mesure le nombre d'enfants qu'aurait une femme tout au long de sa vie, si les taux de fécondité observés l'année considérée à chaque âge demeuraient inchangés.

La nomenclature **Nuts** (Nomenclature des unités territoriales statistiques) est un système hiérarchique de découpage du territoire économique de l'Union européenne à trois niveaux. Elle sert de référence pour la collecte des statistiques régionales, pour les analyses socioéconomiques des régions, pour la définition des politiques régionales de l'Union européenne. Pour la France, les Nuts 3 correspondent aux départements.

Retrouvez plus de données en téléchargement sur www.insee.fr

► Pour en savoir plus

- Papon S., « [Bilan démographique 2022 – L'espérance de vie stagne en 2022 et reste inférieure à celle de 2019](#) », Insee Première n° 1935, janvier 2023.
- Horodenciuc L., Lercari L., « [Ralentissement démographique dans le Grand Est](#) », Insee Flash Grand Est n° 67, décembre 2022.
- Stéphan N., « [Population et emploi : des évolutions contrastées de part et d'autre des frontières](#) », Insee Focus n° 202, septembre 2020.
- Mironova E., Guillaume S., « [Des moteurs de la croissance démographique différents de part et d'autre des frontières](#) », Insee Première n° 1735, janvier 2019.

Direction générale :
88 avenue Verdier
92541 Montrouge Cedex

Rédaction en chef :
B. Lhommeau,
S. Pujol

Maquette :
B. Rols

Code Sage : IP231972
ISSN 0997 – 6252
© Insee 2023
Reproduction partielle
autorisée sous réserve de
la mention de la source et
de l'auteur

Directeur de la
publication :
Jean-Luc Tavernier

Rédaction :
J.-P. Rathle

@InseeFr
www.insee.fr

